



# AMASSA

Ensemble



BULLETIN MUNICIPAL DE REBENACQ

Tél : 05 59 05 54 63

mairie@rebenacq.com

[www.rebenacq.com](http://www.rebenacq.com)

**ETE 2019**

## Fermeture estivale

L'agence postale communale sera fermée du 8 au 13 juillet et du 26 au 30 août 2019.

La mairie sera ouverte le mardi et le vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h entre le 22 juillet et le 2 août 2019.

## ENEDIS

Pour répondre aux besoins de sa clientèle, Enedis a prévu de réaliser sur le réseau de distribution des travaux qui entraîneront une ou plusieurs coupures d'électricité.

Horaires des coupures :  
mercredi 17 juillet 2019  
de 10h00 à 17h00

Quartiers ou lieux-dits :  
Route de Gan  
Route de Rébenacq  
32 route de Bosdarros  
3 chemin du bois d'en bas

## Ramassage des ordures

Déchets ménagers :  
tous les vendredis



Tri sélectif :  
vendredis 5 et 19 juillet

## Prochain Conseil municipal

Vendredi 19 juillet à 20h30

## Commune de Rébenacq AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE conjointe Révision du zonage d'assainissement et élaboration d'un zonage d'eaux pluviales

Par arrêté n° 043/2019 du 07 juin 2019

Le Maire de la Commune de Rébenacq a ordonné l'ouverture de l'enquête publique conjointe portant sur la révision du zonage d'assainissement et l'élaboration du zonage des eaux pluviales de la Commune de Rébenacq.

Mme Karine Le Calvar, ingénieur qualité, a été désignée comme commissaire-enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Pau.

L'enquête se déroulera à la mairie de Rébenacq du 27 juin au 27 juillet 2019, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, soit du mardi au vendredi de 9h00 à 17h00 et les samedis de 9h00 à 12h00.

L'avis relatif à l'enquête, le projet de révision du zonage d'assainissement et le projet de zonage des eaux pluviales, ainsi que l'avis de la DREAL Nouvelle-Aquitaine, Mission Régionale d'Autorité environnementale pourront être consultés sur le site internet de la Commune à l'adresse suivante : [www.rebenacq.com](http://www.rebenacq.com).

Le projet de révision du zonage d'assainissement et le projet de zonage des eaux pluviales, ainsi que l'avis de la DREAL, seront consultables sur un poste informatique mis à la disposition du public à la mairie de Rébenacq aux jours et heures mentionnés ci-dessus.

Le commissaire-enquêteur recevra en mairie de Rébenacq le samedi 29 juin 2019 et le samedi 27 juillet 2019 de 9h à 12h.

Toute information peut être sollicitée auprès de Monsieur le Maire à la mairie aux jours et heures d'ouverture mentionnés ci-dessus.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de révision du zonage d'assainissement et sur le projet de zonage des eaux pluviales, pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles pourront également être adressées par écrit au commissaire-enquêteur à la mairie ou adressées par courriel à l'adresse suivante : [mairie@rebenacq.com](mailto:mairie@rebenacq.com)

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur, transmis au Maire dans un délai de trente jours à l'expiration de l'enquête, seront tenus à la disposition du public dans les locaux de la mairie.

Le cas échéant, au terme de l'enquête, le Conseil municipal approuvera la révision du zonage d'assainissement et le zonage des eaux pluviales de Rébenacq.

Alain SANZ

Une présentation sur les objectifs des zonages et les obligations en lien avec la mise en place des zonages notamment sur la partie pluviale aura lieu le :

**mercredi 10 juillet à 19h**  
salle en bas de la mairie.

## VOIRIE 2019

La commission voirie vous informe qu'un appel d'offres a été lancé pour la réfection des chemins Lanusse, Lascoumes, Habarnet, Serre, Balagué, Pellecq.

En plus de ces chemins une campagne de « tri-couche » sera effectuée sur le reste de la voirie, ainsi que du pluvial au chemin Peyre.

Tous ces travaux sont prévus début septembre mais pourront être décalés dans le mois en fonction de la météo.

## Anniversaires de nos aînés

Ce mois-ci nous avons fêté l'anniversaire de Jean Priou et de Rolande Garrabos.



## Soirée théâtre à Rébénacq

Les artistes de la troupe « Hein? Quoi! oui compagnie » vous proposent à nouveau leur spectacle :

« AURA DU SOL », de Jean Tardieu, pièces interprétées en plein air

**le dimanche 21 juillet**, aux abords du lavoir Fanfara,  
entre la mairie et la place de la Bielle à 17h30



Venez rire avec eux en découvrant 4 pièces courtes, pleines d'humour grinçant, d'absurde et de légèreté : un bureau des renseignements, une galerie d'art, des amours contrariées. Des situations qui ne manqueront pas de vous rappeler des expériences que vous avez probablement vécues... à certains guichets.

Si vous avez vu cette représentation l'an passé, vous aurez sans doute plaisir à la revoir, si vous aviez manqué ce spectacle, c'est l'occasion de profiter de ce moment de détente.

La troupe « Hein? Quoi! oui compagnie » est composée de Lucile Brebel, Ilya Klein, Savério Moreau.

*Cette animation est produite dans le cadre de l'Été ossalois (section « Soutien au spectacle vivant ») avec le soutien de la municipalité.*

## Visites du village

Les visites du village sont l'occasion de découvrir son histoire et les secrets de sa fondation par Gaston Fébus.

Le parcours dans le coeur historique montre également des aspects méconnus des maisons que nous avons sous les yeux tous les jours.

Jean-Paul Valois a toujours plaisir à faire partager les connaissances récentes sur les bastides, et à éveiller l'attention sur les heurtoirs, les décors sculptés au-dessus des portes...

Rendez-vous :

- les mercredi 7, 14, 21 août à 10h sur le parvis de l'église. Durée 1h30, gratuit.
- le vendredi 9 août à 18h, RV sur le parvis de l'église, gratuit, durée 1h.

*Cette animation est proposée dans le cadre du Pays d'Art et d'Histoire et de l'Été Ossalois.*

## Vendredi 9 août : soirée concert « Bastides Enchantées »

- A 18h, visite de la bastide (voir ci-dessus).
- A 19h, possibilité de repas au restaurant « Chez Palu, Au petit-relais », sur réservation au 05 59 05 54 11,
- A 20h30 : concert à l'église Saint-Jean-Baptiste.

A l'initiative de Bastides 64, le Festival Bastides Enchantées permet de valoriser le chant traditionnel. Deux choeurs mixtes participeront à ce concert à Rébénacq :

- le groupe béarnais Los Esbarritz de Cardesse
- le chœur basque Mendi Xola d'Urcuray.

Ils interpréteront chacun 12 chants dont moitié au moins de chants populaires ou traditionnels.  
Entrée gratuite, libre participation aux frais à la sortie.

A l'issue du concert, le public sera invité à déposer un bulletin dans l'urne, désignant le groupe qui a la préférence de chacun, et pour ce groupe, les deux chants favoris. Le groupe recevant le plus de suffrages sera sélectionné pour la finale.

*Cette animation est inscrite dans le programme de l'Été ossalois*

NB : les autres concerts de ce cycle sont prévus les 28 juillet à Garlin, 3 août à Arzac et à Montaut, 7 août à Bruges. Finale le 11 août à La Bastide Clairence.

## FOYER RURAL

- **Activité dessin du Foyer Rural:** A l'issue de la première année de cours de dessin, les portes de la salle du foyer rural seront ouvertes à toutes et tous le vendredi 5 juillet à partir de 18h; l'occasion de découvrir le travail des élèves et d'échanger autour de cette pratique.

Adrien Maes

- **Club Photo Oeil du Nééz:** Les expositions du Club continuent leur parcours en vallée. L'exposition « Fleurs du Pourtalet » sera visible en juillet à la médiathèque de Laruns, et en août à la maison du Tourisme à Gourette. L'exposition « Courbes » sera accueillie en juillet par l'espace culturel des Eaux Bonnes (ancien casino).

## Le FC Rébénacq recrute!

L'équipe de foot à 7 du FC Rébénacq recrute pour la saison 2019/2020. Bonne ambiance, joie de vivre et convivialité sont les maîtres-mots dans cette équipe de copains.

- Entraînement le vendredi soir souvent suivi d'un repas bien mérité
- Match le dimanche matin pour le compte du championnat de Béarn de Foot à 7 sénior.

Si tu as plus de 18 ans et que tu souhaites t'amuser autour du ballon rond et d'une bonne bière par la suite, n'hésite pas et rejoins-nous!!!

Pour plus d'informations contactez Mahoume Florent au 06.26.61.01.43 ou rejoins notre page Facebook FC Rébénacq.

A très vite sur le terrain ou après pour refaire le match.

## C'était

LE MOIS DERNIER

### • Concert guitare

Belle ambiance lors de ce concert de fin d'année du club-guitare, les 50 personnes présentes ont apprécié outre la qualité du travail fourni, la variété des morceaux ; alternaient en effet des chansons françaises ou étrangères (Brel, Brassens, Aznavour...) et des morceaux spécifiques de guitare et difficiles à jouer (flamenco, un mouvement du concerto d'Aranjuez).

Les guitaristes ont manifesté un plaisir de jouer et produit un beau concert, parfaitement réussi.





## ● Inauguration Fontaine Houn dou Càssou à la Garenne

Le jeudi 20 juin, la nouvelle fontaine Houn dou Càssou a été inaugurée par François Bayrou, maire de Pau, et Alain Sanz, maire de Rébénacq, en compagnie des participants à cette réalisation, des représentants des entreprises concernées, ainsi que des Rébénacquois qui étaient venus assister à cet événement.

*Comme expliqué dans un précédent Amassa, cette fontaine résulte d'une promesse faite par la ville de Pau. En effet, le 3 février 1861, le Conseil de Rébénacq avait demandé, la réalisation d'une fontaine sur la place de notre village par la ville de Pau, en contre-partie du prélèvement d'eau à l'Oeil du Nééz. Cette fontaine n'avait jamais vu le jour.*



En 2018, sur une proposition de la ville de Pau, le Conseil s'est prononcé pour réhabiliter la Houn de Cassou dans le quartier de la Garenne. Deux panneaux explicatifs rappellent les éléments de cette histoire, et le tracé de l'aqueduc en ciment anciennement utilisé : des Rébénacquois se souviennent avoir travaillé à son entretien. L'aménagement qui vient d'être réalisé et les panneaux explicatifs constituent un nouveau centre d'intérêt lors de vos promenades ou pour nos visiteurs.

*N.B. Rappelons que la ville de Pau a intégralement pris en charge le montant des travaux.*

## ● Journée Peindre en Bastides le 22 juin

A l'initiative de Bastides 64, et en concertation étroite entre la Commission Culturelle et le Club Peinture du Foyer rural, le concours de peinture « Peindre en Bastides » s'est déroulé le 22 juin, à l'occasion du week-end national du « Petit patrimoine et des moulins ».

Chaque peintre devait réaliser dans la journée un dessin ou peinture représentant un aspect du patrimoine de notre village. Huit peintres ont participé à cette journée, principalement rébénacquois. Nous avons eu de la chance entre les orages de la veille et la canicule des jours suivants ! Des visiteurs, habitants de Rébénacq ou non, ont pu se rendre dans les différents lieux où se trouvaient les artistes.

Le jury a attribué les prix suivants :

- Toutes techniques, peintres confirmés : Marie-Christine Bodeau
- Aquarelle, amateurs : Jean Soust
- Toutes techniques, amateurs : Irma Labaig.



Tous se sont rendus ensuite salle Palisses, où venait de se terminer le spectacle de fin d'année de l'école. Les dessins, réalisés tout au long de l'année par les enfants de l'école, à partir de photos ou de visites, étaient exposés. Les personnes présentes ont pu participer au vote du public pour le concours de peinture, une soixantaine de votants se sont exprimés.

C'est l'aquarelle de Jean Soust qui a recueilli le plus de suffrages.

Le prix du public consistait en un panier gourmand du Vieux chêne offert par la municipalité, les prix du jury en du matériel de valeur pour peinture, offert par Bastides 64. Ceux qui n'ont pas eu de prix se sont vu attribuer eux aussi un petit lot de matériel pour pratiquer leur art.

Une journée très sympathique, qui donne envie de la renouveler.

Des journées analogues sont prévues à Bellocq le 1<sup>er</sup> septembre, à Arzacq le 7 septembre, à Lestelle le 15 septembre et à Villeségure le 28 septembre.

## ● Fête de l'école

Tous les élèves de l'école se sont réunis le samedi 22 juin à la salle Palisses pour nous proposer un très joli spectacle orchestré par une équipe enseignante dynamique que nous félicitons pour le travail mis en œuvre.

S'en est suivi un apéritif offert par l'association des parents d'élèves et la mairie. Après le tirage de la tombola de l'école qui a fait de nombreux gagnants, une soixantaine de personnes ont prolongé la soirée autour d'un repas organisé par l'APE.

